

11 septembre 2025

## Faire du droit de mourir dans la dignité une réalité pour tous

**Samedi 11 octobre 2025 - Le Mans**

### 45e assemblée générale de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

#### Le contexte politique

- Alors que le Sénat doit examiner en séance publique, à partir du mardi 7 octobre prochain et pour deux semaines, les propositions de loi sur la fin de vie adoptées le 27 mai dernier par l'Assemblée nationale, la nomination d'un Premier ministre et la constitution d'un nouveau gouvernement peuvent provoquer le report du calendrier initialement prévu.
- Un vote solennel est prévu au Sénat le mardi 21 octobre.
- Les contraintes liées au vote du budget pour 2026 pèsent sur le calendrier parlementaire.

#### Les textes

- Proposition de loi n°661 *relative au droit à l'aide à mourir.*
- Proposition de loi n°662 *visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs.*

#### Les enjeux de l'assemblée générale

- Les militants du droit de mourir dans la dignité, réunis en assemblée, rappelleront l'urgence de légiférer en faveur d'une loi qui autorisera la même liberté de choix en fin de vie qui existe dans tous les pays d'Europe occidentale (à l'exception, pour quelques mois encore, du Royaume-Uni).

#### Le programme

- La matinée (de 9 h à 12 h) sera consacrée à la présentation des rapports de l'exercice 2024 et à l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau conseil d'administration ; le président de l'ADMD, Jonathan Denis, est candidat à sa propre réélection pour un second mandat.
- Différents intervenants se succèderont ensuite au cours d'une réunion publique (de 14 h à 17 h) :
  - Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD-Belgique
  - Elise Leboucher, députée de la Sarthe
  - Dr Valérie Mesnage, neurologue
  - Dr Didier Peillon, anesthésiste-réanimateur
  - Caroline Resibois



**Samedi 11 octobre 2025 - de 9 h à 17 h**  
**Salle des Concerts - 58, rue du Port - Le Mans**